



Reims, le 26 mai 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet d'établissement et du projet pastoral, nous demandons à tous nos élèves de 1^{ère} de vivre une expérience de PAS (ou Projet d'Action Sociale). Il revient aux jeunes de faire la démarche pour trouver un stage dans un centre ou une association qui œuvre dans le cadre du handicap, de l'exclusion/ réinsertion sociale ou auprès des personnes âgées, ou encore des enfants.

Les objectifs de cette expérience :

- Découvrir la personne dans sa différence, pour ouvrir ses yeux et son cœur sur une réalité méconnue ou inconnue.
- Découvrir le bénévolat et le fonctionnement d'une association ou centre d'accueil et d'accompagnement.

Où s'adresser pour effectuer un P.A.S. ?

- 1- Dans des centres tels que : le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, des ESAT, l'Arche, les Apprentis d'Auteuil, des IME, des maisons de retraites.....Et cette liste n'est pas exhaustive. Vous trouverez ci-joint une liste des centres qui ont accueilli nos élèves ces dernières années.
- 2- S'engager dans une proposition faite par l'établissement Saint-Joseph :
 - A la Conférence Saint de Paul (C.S.V.P.) pour rendre visite en binôme une fois par semaine à des personnes isolées et en situation sociale fragile. Démarrage en novembre.
 - En faisant la catéchèse à des élèves de 5^{ème} ou de 6^{ème} du collège. Néanmoins pour cet engagement, il est nécessaire d'être catholique et confirmé et d'avoir une heure d'étude le jeudi matin.
 - En faisant du soutien scolaire au primaire.
- 3- Faire partie d'une équipe sociale et avoir un projet suivi et à long terme sur le temps d'activités.

Quand faire ce stage ?

Plusieurs schémas possibles :

- 1- Accorder une semaine de vacances durant les vacances de la Toussaint, de Noël ou de février.
- 2- Répartir ses heures de stage sur un certain nombre de journées ou de demi-journées (samedi, dimanche, ou mercredi après-midi, le total des heures correspondant à environ 5 jours de stage ou environ 30 h). Tout en sachant que nous sommes souples quant à ce total horaire. Ce total horaire demandé permet aux jeunes de créer sur la durée un vrai lien relationnel avec les personnes rencontrées.

Processus à enclencher pour effectuer cette expérience de P.A.S.

- Trouver un lieu pour vivre cette expérience. (cf. liste d'adresses, jointe)
- Faire vérifier auprès des responsables que le P.A.S. choisi est « valide ».
- Faire remplir la convention (ci-jointe) qui permettra d'être couvert durant le stage par l'assurance de l'établissement et qui stipule les conditions du stage.
- Une fois l'expérience terminée, envoyer sa relecture écrite en suivant la trame ci-jointe (idelabrosse@gmail.com) et participer à une relecture orale avec Mme de la Brosse. **A rendre DERNIER DELAI 3 mai 2027.**
- Enfin, chaque jeune retrouvera une appréciation sur son dossier scolaire qui sera un vrai plus pour Parcours Sup.

Pour toutes questions, renseignements ou aide, Mme de La Brosse se tient à votre disposition le **mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h30 à 10h30** dans le bureau de la pastorale du lycée.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, vous pouvez aussi joindre la responsable, Mme Colson.

Cordialement,

A. Colson
pastoralelycee@saint-joseph.com

Quelques mots des jeunes :

« Je n'ai en aucun cas regretté de faire ce PAS. Cela m'a fait prendre conscience que donner apporte bien plus de bonheur que de recevoir, que l'épanouissement personnel réside dans la volonté d'épanouir l'autre. »

« Cette expérience m'a permis de nouer des contacts avec des personnes que nous n'avons pas l'habitude de côtoyer dans la vie de tous les jours »

« Grâce au PAS, j'ai appris à m'ouvrir aux autres. Les personnes handicapées ont la faculté de casser notre carapace sentimentale et émotionnelle. J'ai appris à réagir et à m'adapter rapidement face à une situation inconnue, à écouter, à comprendre l'autre et surtout à aimer celui qui m'est différent. »